



## RAPPORT ANNUEL 2021

Le présent document peut être consulté sous la rubrique *Nouvelles* du site Internet de l'Association sectorielle, Fabrication d'équipement de transport et de machines à l'adresse [www.asfetm.com](http://www.asfetm.com).

RÉALISATION : ASFETM

VERSION ORIGINALE : avril 2022

**Nota :** Bien que cette publication ait été élaborée avec soin, à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'ASFETM, ses administrateurs, son personnel, les formateurs associés ainsi que les personnes et organismes qui ont contribué à son élaboration n'exercent aucun contrôle sur l'utilisation des informations, conseils, directives, produits ou services qui y sont mentionnés et n'assument aucune responsabilité à l'égard de l'utilisation de ceux-ci. De plus, le contenu de cette publication pourrait avoir à être adapté dans la pratique, en tenant compte de certaines circonstances de lieu et de temps ainsi que du contexte général ou particulier dans lequel il est utilisé.

Toute reproduction de cette publication ou d'un extrait de celle-ci doit être autorisée par écrit par l'ASFETM et porter la mention de sa source.

© ASFETM, Association sectorielle, Fabrication d'équipement de transport et de machines, 2022  
3565, Jarry Est, Bureau 202, Montréal (Québec) H1Z 4K6

Le générique masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

# Mot de la directrice

Un vent nouveau !

En 2021, l'ASFETM a concentré ses efforts pour consolider les changements qui avaient été amorcés de façon précipitée en 2020 par la situation pandémique inédite de COVID 19. Ainsi, nous avons poursuivi le grand virage technologique avec une offre de services plus large et diversifiée. À titre de nouveauté, nous avons ajouté le format Webinaire qui est offert gratuitement. Et toutes nos sessions publiques ont été entièrement diffusées à distance. L'équipe de l'ASFETM a réalisé un travail remarquable de mise-à-jour des contenus de formation pour les adapter selon un mode de diffusion en classe ou virtuel.

Au sein de l'équipe, là aussi, il y a eu du changement. Nous avons renouvelé la convention collective pour une durée de trois ans et quatre nouveaux employés, dont moi-même, se sont joints à l'ASFETM en remplacement de collègues qui ont quitté pour la retraite. J'en profite d'ailleurs pour les remercier de leur précieuse contribution.

Dans un contexte législatif en pleine effervescence, notre équipe est demeurée à l'affût des nouveautés règlementaires pour assurer une gestion proactive.

La plus grande modification règlementaire de 2021 est sans aucun doute l'adoption, le 6 octobre dernier, de la Loi Modernisant le Régime de Santé et Sécurité au travail. Le régime intérimaire qui prévoit la mise en place de mécanismes de prévention et de participation des travailleurs est entré en vigueur le 6 avril 2022.

Nous avons mis en place un plan d'action pour ajuster notre offre de service afin d'être en mesure d'offrir le support nécessaire et de bien accompagner les établissements de notre secteur, qui auront à se conformer aux nouvelles dispositions.

En terminant, je tiens à dire que c'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai entrepris mon mandat en septembre dernier. Je remercie le conseil d'administration pour sa confiance et son soutien indéfectible au cours de l'année écoulée. Je remercie aussi mon prédécesseur, Claude Boisvert à qui je souhaite une bonne et longue retraite. Enfin, je tiens à remercier très chaleureusement l'équipe des cadres de l'Association pour leur leadership en ces temps d'incertitude ainsi que tout le personnel qui a inlassablement fait preuve de résilience, d'adaptation et d'excellence dans le but de poursuivre la mission de l'ASFETM.

**Marie-Josée Lemieux**

Directrice générale



# Table des matières

<u>À propos de nous</u>	<b>5</b>
-------------------------	----------

<u>Le rapport des coprésidents</u>	<b>10</b>
------------------------------------	-----------

Formation	<b>13</b>
Information	<b>19</b>
Recherche & documentation	<b>22</b>
Conseil & assistance technique	<b>24</b>
Soutien administratif	<b>28</b>
Conclusion	<b>30</b>

<u>Le rapport de la trésorière</u>	<b>31</b>
------------------------------------	-----------



# À PROPOS DE NOUS

# Notre mission

L'ASFETM offre des services de formation, information, recherche et documentation et conseil et assistance technique aux établissements qu'elle dessert, en privilégiant l'élimination à la source des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs, ce qui est l'objet même de la loi.

# Notre vision

Être le leader de référence en santé et sécurité du travail pour les entreprises de nos secteurs d'activités économiques et le partenaire privilégié pour les accompagner dans leur démarche de prévention.

# Nos valeurs

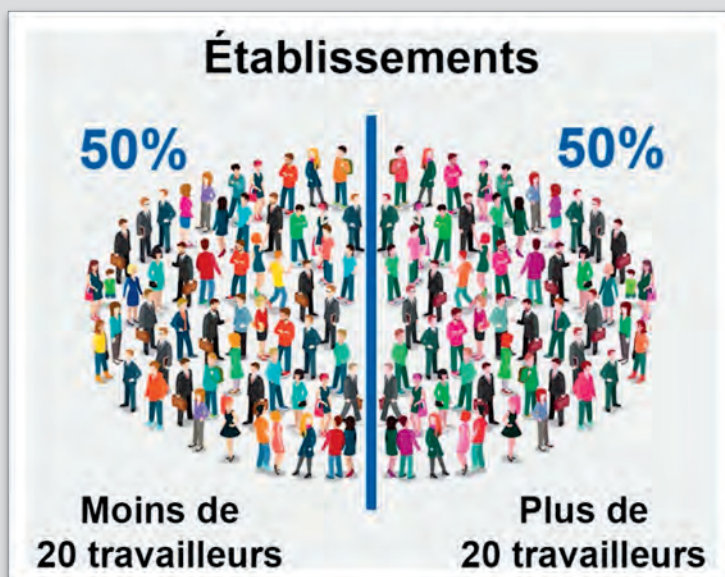
- Paritarisme
- Respect
- Intégrité
- Qualité du service
- Engagement

# Nos services



# Notre clientèle

1500 établissements, 86 000 travailleurs, dans les secteurs de la fabrication d'équipement de transport et de machines.



# Notre conseil d'administration



## Association des industries aérospatiales du Canada – AIAC

Annie Bernatchez  
André Bisson  
Yohann Aubé  
Pascal Couture  
Christian Gagnon  
Christian Reid



## Manufacturiers et exportateurs du Québec – MEQ

Jacques Boucher  
Christian Gaudreault



## Propulsion Québec

Christian Anctil  
Mario Lépine



ASSOCIATIONS PATRONALES



## Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale – AIMTA-FTQ

Éric Rancourt  
Poste vacant



## Fédération démocratique de la métallurgie, des mines et des produits chimiques – CSD

Stéphanie Gosselin



## Fédération de l'industrie manufacturière – FIM-CSN

Sylvain Grenier  
Steeve Deschênes



## Syndicat des Métallos – FTQ

Robert Bernier  
Bruno Cyr



## UNIFOR – FTQ

Éric Buisson  
John Caluori  
Michel Lepage

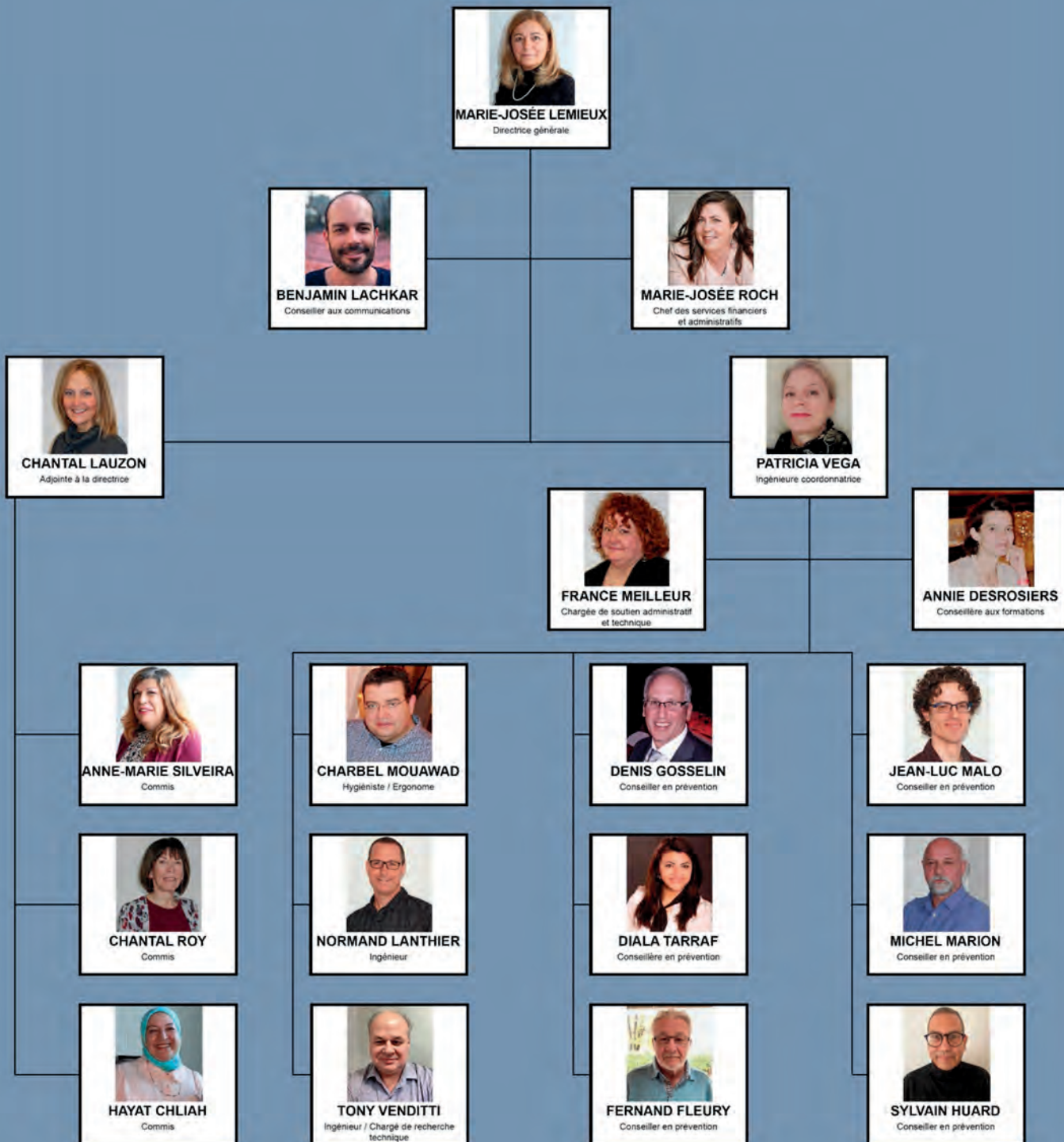


ASSOCIATIONS SYNDICALES

# Notre équipe

Expérimentée, professionnelle et compétente

## ORGANIGRAMME 2021



Nombre d'employés : 19



# Notre présence en région

Bien que la formation à distance permette de rejoindre plus de travailleurs, plus facilement, nous sommes conscients que les interventions en présentiel demeurent primordiales.

C'est pourquoi nous tenons à être présents partout dans la province, pour tous les employeurs et travailleurs du secteur. Nos interventions en établissement pour des formations ou de l'assistance technique se multiplient.



# Le rapport des coprésidents

S'ajuster à une nouvelle réalité



Coprésident syndical,  
**Robert Bernier**



Coprésident patronal,  
**André Bisson**

La pandémie de COVID 19 a marqué toute l'année 2021. C'est dans un climat d'incertitude et de règles sanitaires qui changent rapidement que l'ASFETM a poursuivi ses activités.

À cet effet, nous avons suivi de très près l'évolution de la situation pandémique et avons continuellement ajusté notre protocole COVID 19 en fonction des recommandations de la CNESST. Une priorité absolue afin d'assurer la santé et la sécurité de notre personnel et de notre clientèle.

Nous avons fait preuve de leadership pour renseigner les employeurs et les travailleurs sur les règles à suivre pour bien se protéger et limiter la propagation de la maladie sur les lieux du travail. Nous avons d'ailleurs ajouté une capsule COVID au début de chacune de nos interventions en établissement.

Les administrateurs de notre Association ont aussi adapté leurs façons de travailler et des rencontres ont eu lieu en virtuel et en présentiel. Ainsi, le conseil d'administration et son comité administratif ont pu siéger conformément aux dispositions réglementaires.

Le comité de régie interne, le comité des relations de travail et le comité des relations publiques ont aussi soutenu la direction générale dans ses réalisations. Ces comités, tous paritaires, ont participé au processus décisionnel au plus haut niveau de notre association.

# Notre équipe

## Direction

1 directrice générale  
1 adjointe à la directrice  
1 chef des services  
financiers et administratifs  
1 ingénieure  
coordonnatrice

## Soutien

1 conseillère aux  
formations  
1 chargée de soutien  
administratif et  
technique  
1 conseiller aux  
communications  
3 commis de bureau

## Terrain

6 conseillers en  
prévention  
2 ingénieurs  
1 hygiéniste  
industriel/ergonome

**Notre équipe, expérimentée et professionnelle, est composée de 19 personnes.**



## Du mouvement en 2021 !

À la suite de vacances créées par des départs à la retraite, nous avons embauché quatre personnes à l'ASFETM, ce qui représente 20% de nouveaux employés. Malgré un contexte de pénurie de main-d'œuvre, nous avons réussi à attirer des candidats de qualité qui ont des profils complémentaires à l'équipe existante. Voici les nouveautés :

- Une nouvelle direction avec l'arrivée de Marie-Josée Lemieux
- Conseiller aux communications : compétences en vidéo et médias sociaux
- Conseillère aux formations : poste nouvellement créé pour soutenir les conseillers et experts dans l'élaboration des contenus et outils de formation
- Conseiller à la prévention : localisé à Québec pour mieux desservir la région

*À ce personnel, s'ajoutent quelques formateurs externes pour satisfaire des demandes ponctuelles et des demandes de formation des établissements hors secteur.*

Parce que toute l'équipe a fait preuve de résilience, d'adaptabilité et de leadership, nous avons réussi à exécuter la très grande majorité des activités de la programmation 2021.

C'est donc avec fierté que nous vous présentons les réalisations pour chacun des quatre programmes qui régissent les activités de l'ASFETM :



**FORMATION**



**INFORMATION**



**RECHERCHE  
&  
DOCUMENTATION**



**CONSEIL  
&  
ASSISTANCE TECHNIQUE**



# FORMATION

# Nos activités de formation

## Des nouveautés au programme

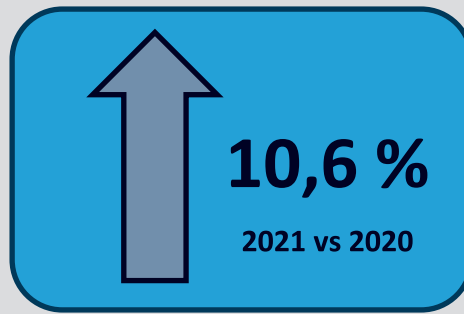
Les activités de formation destinées aux travailleurs consistent en des sessions d'une durée de 2 à 14 heures, avec des versions de rappel (recommandé tous les 2 à 3 ans).

Pour les sessions destinées aux formateurs, elles sont d'une durée de 2 jours.

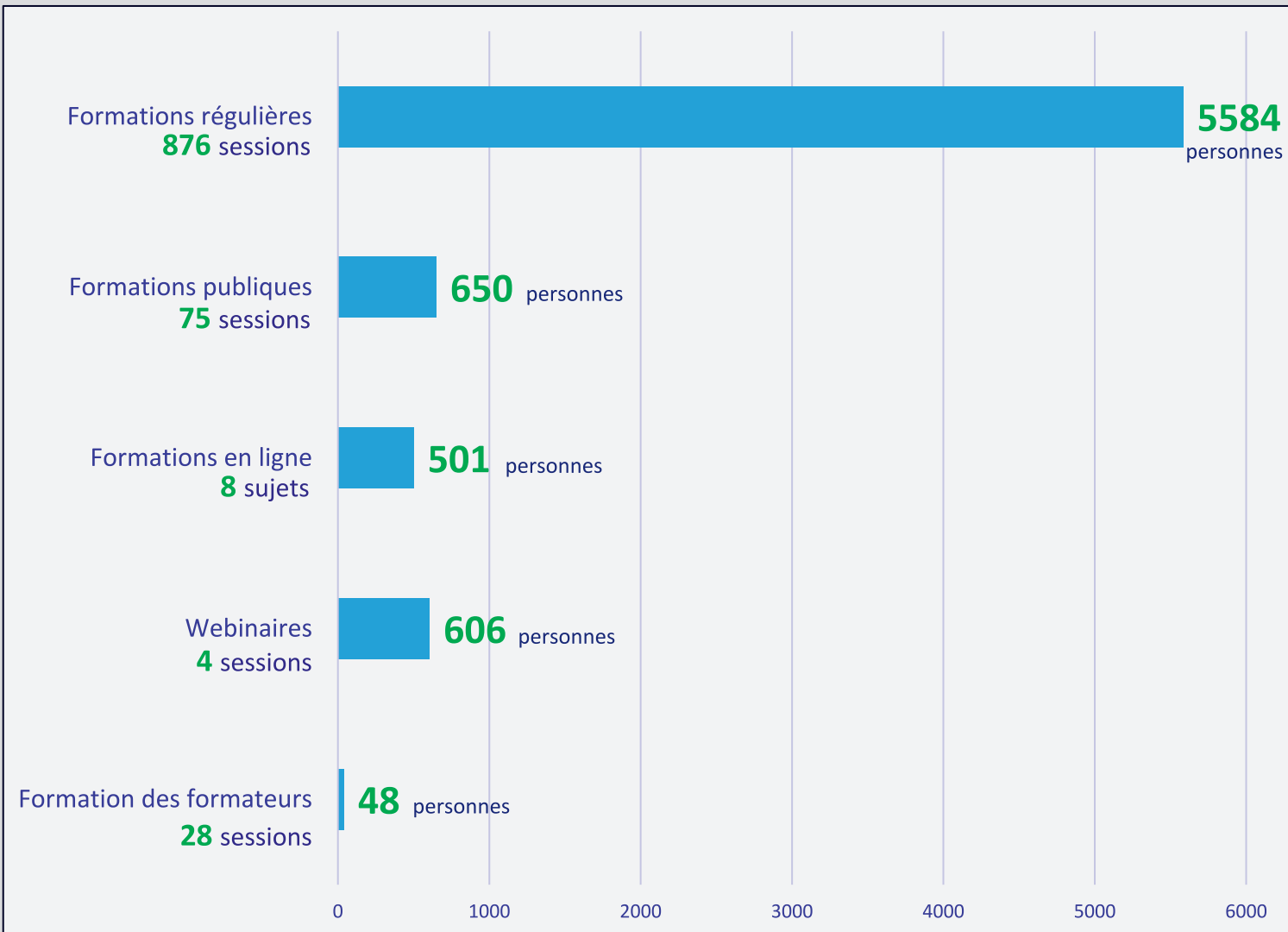
Quoique nous continuons à favoriser l'intervention en établissement, nos sessions publiques pour accommoder les entreprises qui ont peu de participants à former sont de plus en plus populaires. En réponse aux règles sanitaires, nos sessions publiques ont toutes été offertes à distance et nous avons aussi élargi notre offre de formation régulière pour y ajouter les options en ligne et à distance.



# Nos participants



En 2021, nous avons formé **7389 personnes** à travers **983 sessions**.



# Nos modes de diffusion

## Élargissement de l'offre de service

Alors que le contexte imprévu et soudain de 2020 avait placé l'ASFETM dans un mode d'urgence, 2021 nous aura permis de consolider les changements amorcés d'une façon plus proactive et planifiée.

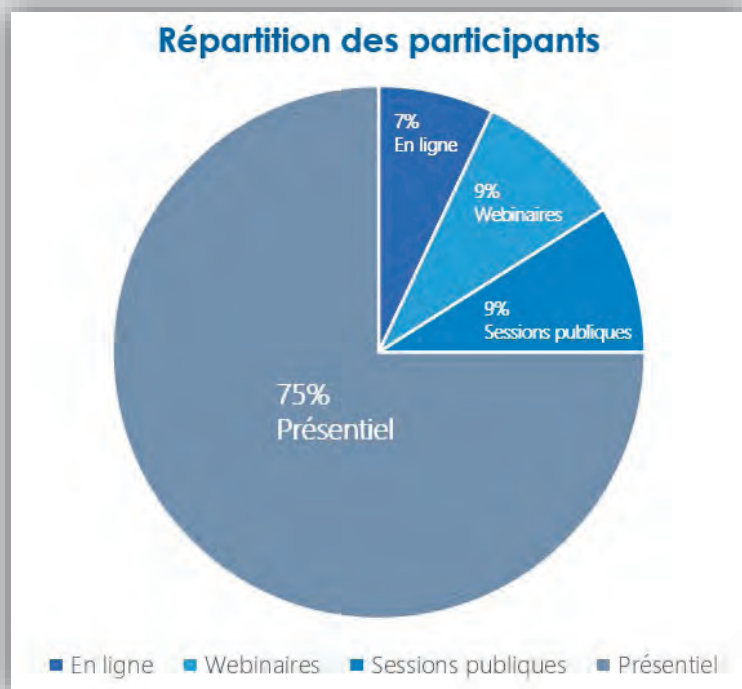
Ainsi, pour une première année, un quart des formations données a été suivi à distance, en comparaison à 2020 où il n'y en avait que 10%.

- Sessions publiques en mode synchrone\*
- Webinaires en mode synchrone, et enregistrés pour visionnement ultérieur
- Formations en ligne asynchrone\*\*

Nous avons aussi poursuivi le développement de contenus pour augmenter l'offre de formation en ligne. Ainsi, alors qu'on comptait seulement 2 sujets de formation en ligne disponibles en 2019, nous avons graduellement augmenté l'offre à 8 sujets en 2021 tandis que 9 autres étaient encore en chantier.

\* *Le participant suit la formation à distance. Un conseiller ou un expert de l'ASFETM est présent de façon virtuelle en temps réel et anime la session.*

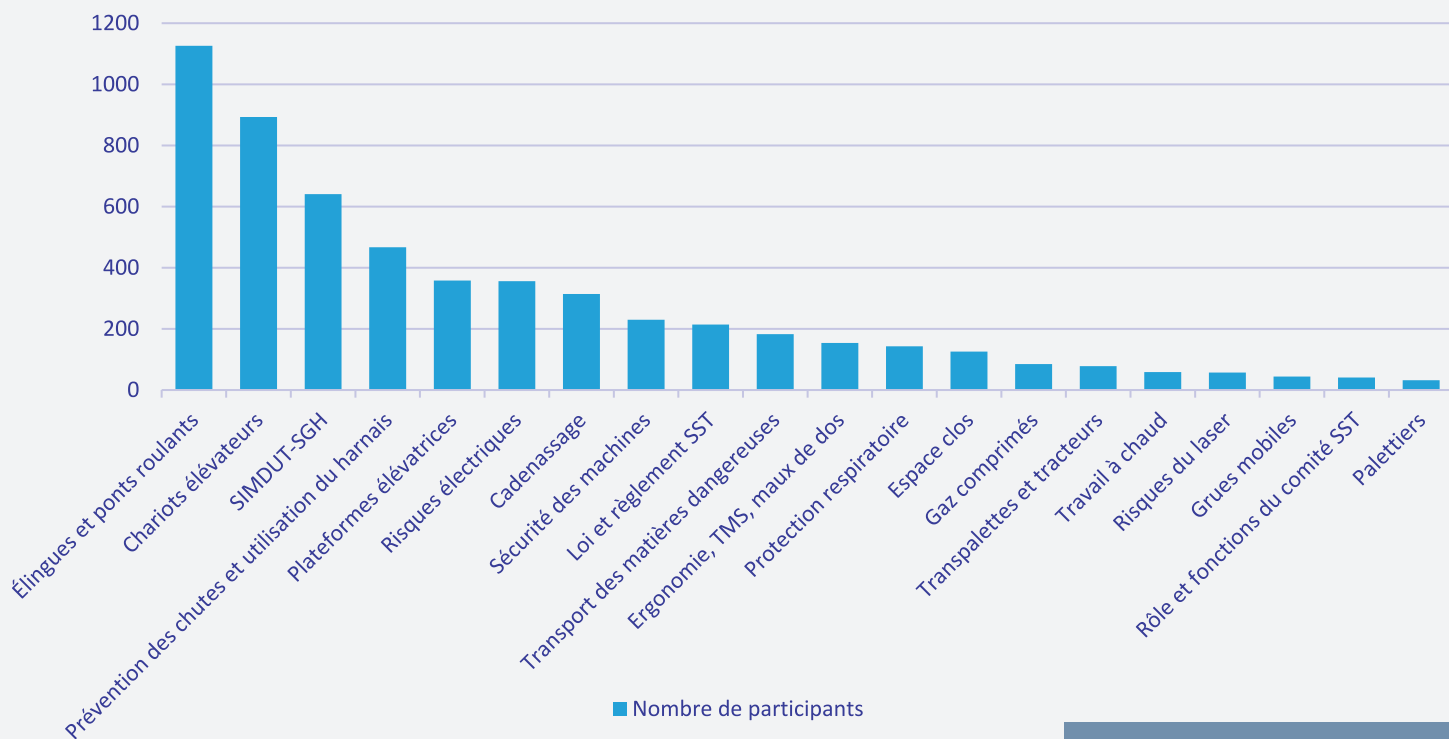
\*\* *Le participant suit la formation de façon autonome et à son rythme, selon son propre horaire, depuis son ordinateur. Un conseiller ou un expert de l'ASFETM n'est pas présent.*



# Nos sujets de formation

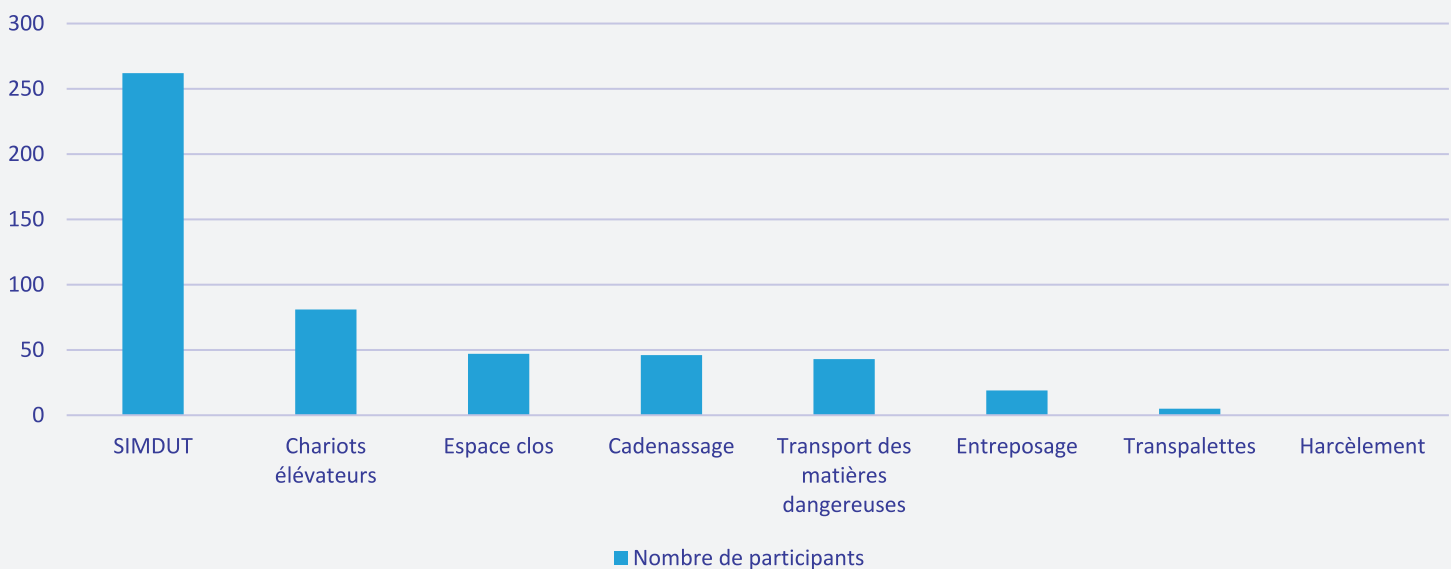
Au service de la prévention

### Sessions régulières et publiques



2021

### Formations en ligne



## Une grande variété de sujets

Notre répertoire des formations contient plus de 40 sujets portant sur les fonctions du comité santé sécurité, les opérations sécuritaires et les activités de prévention.

Comme vous pouvez le constater dans les **tableaux de la page précédente**, les formations sur l'utilisation sécuritaire des élingues, ponts roulants, des chariots élévateurs et le SIMDUT demeurent parmi les favorites.

On remarque en 2021 une augmentation des formations plus « pointues » telles que le cadenassage, la sécurité des machines et la prévention des risques électriques. Et les formations sur la prévention des chutes et plateformes élévatrices sont au top 5 des demandes. Toutes ces formations sont en lien avec les priorités identifiées pour notre secteur et par la CNESST.

L'expertise de l'ASFETM en termes de prévention des risques électriques est appréciée depuis des années. Nous formons des électriciens, électrotechniciens et responsables SST sur les requis de la norme CSA Z462 sur les travaux de nature électrique. Cette formation, très détaillée, convenait moins pour les travailleurs plus généralistes. L'ASFETM a donc développé un contenu portant sur les risques électriques pour les non-électros. Diffusée en présentiel en 2021, un contenu en mode formation en ligne asynchrone est aussi en cours de développement.

Les contenus des formations *Travail en espace clos* et *Cadenassage* ont été adaptés spécifiquement pour un établissement. Ceci nous a permis de bonifier nos contenus génériques pour y intégrer une simulation sur de vrais équipements.

### Notre partenariat avec l'enseignement

Améliorer l'intégration de la santé et sécurité du travail dans la formation professionnelle et technique demeure une priorité pour notre association.

Notre partenariat s'est poursuivi avec les établissements d'enseignement suivants :

- École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (ÉMAM)



- École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal (ÉMÉMM)



# INFORMATION



# Nos outils d'information

## Publications régulières

### En lien avec le virage technologique, une nouveauté en 2021

- Création de comptes sur les réseaux sociaux



En 2021, nous avons poursuivi la production de toutes nos publications et actions en termes d'information :

- Publication de la revue d'information **SANTÉ SÉCURITÉ +** (2 numéros par année\*), destinée aux employeurs et travailleurs de tous les établissements du secteur, en format électronique (envoi par infolettre à plus de 4 000 destinataires)
- Production et diffusion mensuelle de l'**Infolettre des membres**
- Publication du **Calendrier annuel**, expédié aux responsables en santé et sécurité du travail et aux représentants des travailleurs de tous les établissements du secteur (tirage de 5 000 exemplaires)
- Mise à jour continue du site [www.asfctm.com](http://www.asfctm.com)

\* En raison de la situation sanitaire en 2021, nous n'avons sorti qu'un seul numéro spécial pour la saison estivale.



**REVUE**

Association sectorielle  
Fabrication d'équipement de transport et de machines  
Une question posée en santé et sécurité du travail!

LES ASPFETM PRÉSENTENT  
La modernisation du régime de santé et de sécurité du travail

Webconférence  
le 4 février 2022 de 9 h à 10 h 30

Webconférence-midi  
le 9 février 2022 de 12h30 à 13h30

**INFOLETTRE**

Soyez en santé et sécurité avec l'ASPFETM!

2022 Calendrier

JANVIER FÉVRIER MARS  
AVRIL MAI JUIN  
JUILLET AOÛT SEPTEMBRE  
OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE

Association sectorielle  
Fabrication d'équipement de transport et de machines  
www.asfctm.com

**CALENDRIER**



## Production de fiches techniques

L'ASFETM publie de nombreux documents pour synthétiser des requis normatifs, accompagner ses établissements dans l'analyse et la réduction des risques, et les soutenir dans leurs mesures de prévention. Voici des documents travaillés en 2021 :

- **Utilisation sécuritaire des fluides de coupe** : Sera très utilisée puisque les fluides de coupe et les risques qui y sont afférents sont présents dans une grande majorité de nos établissements qui utilisent des équipements de machinage de toutes sortes. Cette fiche a été élaborée en collaboration avec un inspecteur de la CNESST.
- **Formation SST – Encadrement législatif réglementaire** : Indique les requis de formation selon le Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST) et les normes pour différentes situations à risque.
- **Protection contre les chutes** : Adaptée à la suite des changements réglementaires.
- **Planification de la sécurité – travaux de nature électrique** : Outil très concret, cette fiche guide le travailleur lors de sa préparation pour un travail de nature électrique.

*Toutes les fiches sont disponibles sur notre site [www.asfetm.com](http://www.asfetm.com), section publications.*

## Collaboration

L'ASFETM continue d'encourager la collaboration avec les différents partenaires. Quoique les opportunités aient été réduites en 2021, voici tout de même des exemples de collaborations fructueuses :

- Membre du comité de la programmation des **Grands Rendez-vous santé et sécurité du travail** de la CNESST
- Membre du groupe de travail **Comité mixte – plan d'action bruit CNESST-RSPSAT** (Réseau de santé publique en santé au travail) - **ASP** (Association sectorielle paritaire) pour les modifications réglementaires concernant le bruit
- Sous le leadership de l'ASFETM, le **comité inter ASP PSÉ** (APSAM, MultiPrévention, Auto-Prévention, ASP construction) s'est poursuivi pour élaborer des outils portant sur le **Programme de Sécurité Électrique**

# RECHERCHE & DOCUMENTATION

# Notre expertise

Toujours à l'affût



## CENTRE DE DOCUMENTATION

Notre centre de documentation est constamment en recherche de documents pertinents pouvant répondre aux diverses questions des établissements, en matière de prévention en santé et sécurité du travail. Nous utilisons régulièrement le service d'accès en ligne de la CNESST à des fins de consultation des lois et règlements, et autres normes en accord avec le site de l'Association canadienne de normalisation (CSA).

Nous assurons une veille réglementaire sur les changements pouvant avoir des impacts sur les activités de notre secteur pour guider de façon proactive les ajustements nécessaires. En 2021 nous avons concentré nos activités sur les sujets suivants :

- Loi modernisant le régime de santé et sécurité du travail (LMRSST)
- Protection respiratoire
- Appareil de levage de personnel
- Bruit

## PROJETS DE RECHERCHE

L'ASFETM s'investit dans des projets de recherche menés par l'IRSST (Institut de recherche Robert Sauvé en santé et sécurité du travail), la CNESST et autres équipes de chercheurs universitaires. Notre collaboration consiste à siéger aux comités aviseurs et à permettre les contacts avec nos établissements, selon la pertinence du sujet.

Entre la COVID et une réorganisation majeure à l'IRSST, certains projets de recherche se sont faits plus discrets. L'ASFETM a toutefois continué sa collaboration avec l'institut sur deux projets, en lien avec des risques critiques de notre secteur :

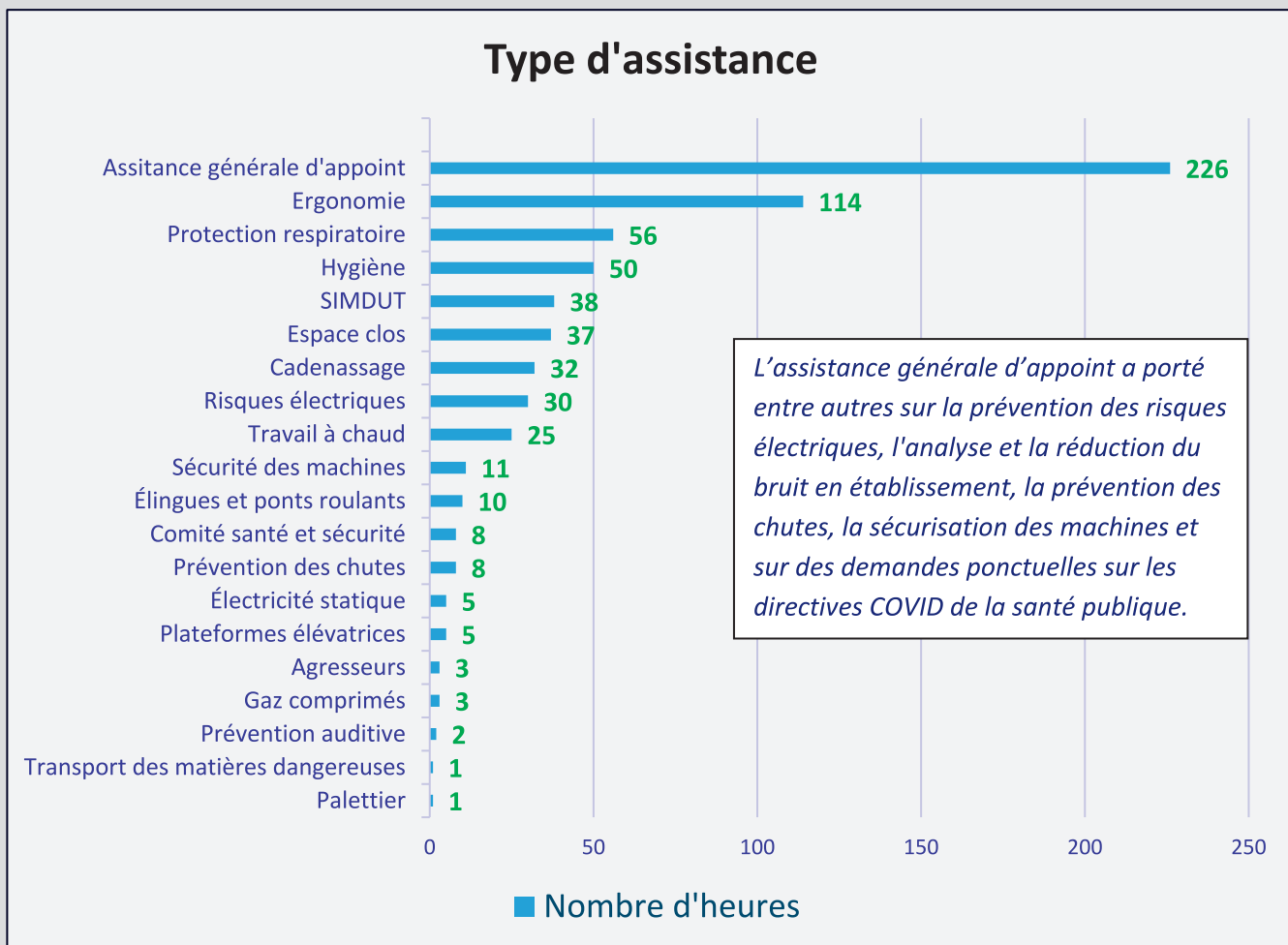
- Mise à jour du guide sur la vérification du contenu d'un programme de cadenassage qui intègre maintenant les requis du Règlement sur la santé et sécurité du travail (RSST) et de la norme CSA Z460
- Comité de suivi, manutention et troubles musculosquelettiques (TMS)

# CONSEIL & ASSISTANCE TECHNIQUE

# Nos interventions

Répondre à la demande... une priorité !

Des interventions de conseil et d'assistance technique ont été réalisées, à la demande des établissements, comme suit :



Au total, ce sont **665 heures** d'assistance technique qui ont été données à **81 établissements** distincts. À cela s'ajoute des centaines d'heures de conseil investies par l'équipe opérationnelle lors des formations en établissement.

Rappelons que l'offre d'assistance technique de l'ASFETM se décline en trois volets\* :

- 1- Assistance technique aux comités de santé et de sécurité (CSS)
- 2- Assistance technique reliée à une formation
- 3- Expertise réglementaire, normative ou technique

*\* Pour une description plus détaillée des trois volets, visitez notre site [www.asfetm.com](http://www.asfetm.com).*

À la demande d'établissements, les experts et conseillers ont, entre autres, commenté la conformité de leurs programmes de prévention des risques électriques ou de travail en hauteur.

Des interventions pour mesurer des sources de bruit et proposer des solutions d'élimination à la source ont aussi été faites dans des établissements. En prévision des changements règlementaires sur le bruit qui entreront en vigueur en 2023, l'ASFETM s'est déjà procuré un nouveau sonomètre et trois dosimètres pour mieux accompagner les établissements.



## Maintenir une expertise de pointe

Le capital humain étant notre principale ressource, le maintien du niveau d'expertise de notre personnel est d'une importance primordiale. C'est pourquoi nous avons organisé des formations très spécialisées pour notre équipe.

- Une formation sur les niveaux de performance des dispositifs de commandes reliés à la sécurité des machines a été organisée pour nos experts. L'ASFETM en a profité pour inviter les experts de quelques autres ASP à y assister.
- Puisque la norme CSA Z462 a été révisée dernièrement, une formation (à distance) présentée par l'Association canadienne de normalisation (CSA) a été suivie par les experts. C'est en restant à l'affût des nouveautés que nous pouvons maintenir la qualité de notre formation sur la prévention des risques électriques.

Le harnais de sécurité est largement porté par les travailleurs de notre secteur lors de travaux en hauteur. En cas de chute, le port du harnais peut souvent sauver la vie. Mais une suspension prolongée, même avec un harnais bien adapté, peut causer un trauma de suspension. Pour en apprendre davantage sur les risques qui surviennent après la chute avec un harnais de sécurité, nos conseillers et experts ont suivi une formation donnée par un spécialiste en intervention. Cette formation a été suivie par l'équipe dans un mode à distance synchrone pour la partie théorique et une partie pratique s'est déroulée dans la cage d'escalier de nos bureaux.



Les modifications réglementaires apportées aux contenus des trousse de premiers soins ont été un prétexte pour offrir une formation en secourisme pour notre personnel. Avec une équipe opérationnelle souvent sur la route et l'introduction du télétravail pour l'équipe de soutien, il était difficile de désigner un répondant. Qu'à cela ne tienne, tout le personnel de l'ASFETM a suivi cette formation et est maintenant secouriste.

# **SOUTIEN ADMINISTRATIF**



# Notre soutien administratif

## Un service de qualité

C'est dans la foulée de notre grand virage technologique que nous avons apporté plusieurs améliorations et nouveaux outils pour rendre nos processus plus efficaces :

- Achat d'une licence Zoom webinaire qui permet un plus grand nombre de participants par session et qui offre plus de fonctionnalités conviviales.
- Inscription en ligne pour les webinaires via notre site Web.
- Comme nous avons exécuté une grande partie de nos activités en télétravail, l'utilisation des applications Teams et Zoom a été fortement élargie à toute l'équipe. Ainsi, la grande majorité de nos réunions et de nos différents travaux se sont déroulés à distance de façon productive, puisque chacun a appris à mieux maîtriser ces nouveaux outils.
- Ajout des licences Zoom, en plus de l'outil Teams de la Suite Office 365, pour tous les membres de l'équipe opérationnelle. Ce qui permet maintenant aux établissements de choisir l'outil qu'ils préfèrent, lors des formations à distance.
- Poursuite de la transition vers une plateforme d'apprentissage en ligne unique. Cette plateforme *ASFETM.Uxpertise.ca* permet la diffusion des formations en ligne ainsi que la gestion des participants par les établissements, via une plateforme de gestion des formations (LMS = Learning Management System).
- Poursuite de l'utilisation de la suite logiciel *Articulate* pour le développement des contenus de formation destinés à une diffusion en ligne.

**Nos activités de soutien administratif se sont poursuivies en tout respect des règles établies et la gestion du personnel a été assurée conformément aux règles et ententes contractuelles.**

# Conclusion

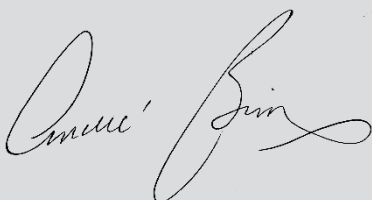
## Un travail accompli

Nous sommes fiers de déposer ce **rapport annuel** pour l'exercice 2021 de notre association sectorielle paritaire.

Malgré les circonstances de santé publique, l'ASFETM a toujours maintenu le cap afin de poursuivre sa mission et d'offrir un service de qualité auquel les membres sont habitués.

Nous exprimons ici notre appréciation et nos remerciements aux membres du personnel, de la direction et aux administrateurs.

Coprésident patronal,  
**André Bisson**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'André Bisson', written in a cursive style.

Coprésident syndical,  
**Robert Bernier**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Robert Bernier', written in a cursive style.

# Le rapport de la trésorière

## États financiers vérifiés

Au nom du Conseil d'Administration, je suis fière de vous présenter les états financiers audités pour l'exercice 2021.

Comme nous l'avons convenu lors de la dernière Assemblée Générale Annuelle, c'est la firme Normand Brisson, CPA, Cabinet de comptable professionnel agréé qui a procédé à la vérification annuelle de nos finances.

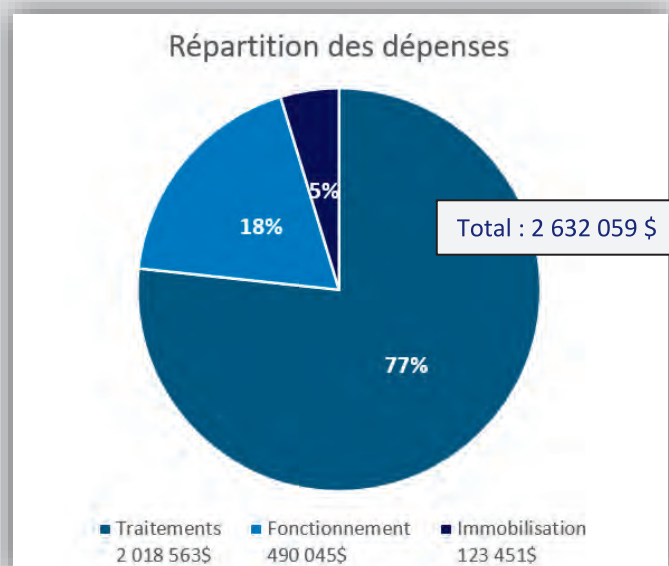
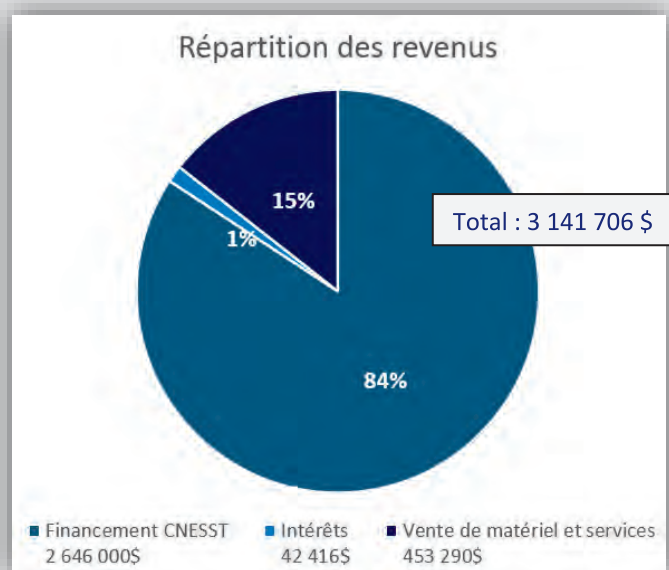
Le rapport confirme, sans surprise, que les états financiers de l'ASFETM donnent une image fidèle de la situation financière ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie.

Je tiens aussi à souligner avec satisfaction qu'aucune anomalie, ni réserve n'est rapportée concernant la bonne tenue des livres comptables de notre Association.

## Gestion prudente des finances

Avec la situation pandémique, l'année 2021 a été marquée par l'incertitude. C'est pourquoi nous avons, dès le début de l'année, opté pour une gestion prudente de nos ressources.

Puisque la plupart des établissements de nos secteurs ont maintenu les activités de prévention à l'essentiel, la demande pour nos services a subi une baisse. Conséquemment, nos revenus de ventes de services et de matériel ont été plus bas que les niveaux budgétés.



Cependant, ils ont été largement compensés par une réduction de nos frais d'opérations, rendue possible par notre gestion serrée des finances. Par exemple, nous avons fait le choix de laisser des postes vacants pendant plusieurs mois à la suite des départs à la retraite d'employés et décidé de repousser pour 2022 l'addition d'une nouvelle ressource qui avait initialement été prévue au budget 2021.

## Bien positionné pour l'avenir

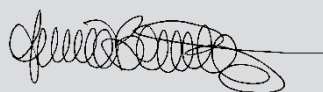
Encore cette année, la CNESST a autorisé les Associations Sectorielles Paritaires à hausser de 25% à 40% la limite pour conserver et transférer à l'exercice subséquent les surplus d'opérations. Ainsi, comme il s'agit de la deuxième année consécutive, il nous est permis d'agir sur deux fronts. D'abord, puisque le maximum d'actif net était déjà presque atteint en début d'année, un surplus de 469 467\$ sera remis à la CNESST.

Ce montant sera conservé pour notre secteur et servira éventuellement à réduire le taux de cotisation. Ensuite, pour ramener l'actif net au 25% normalement autorisé, nous disposerons d'un budget supplémentaire en 2022.

Ce qui nous permettra d'ajouter des projets additionnels pour répondre encore mieux aux besoins des établissements de notre secteur.

En terminant, je peux affirmer que l'ASFETM est financièrement en bonne position pour poursuivre ses activités et assurer la pérennité de notre organisation.

**Annie Bernatchez**  
Trésorière







**ASFETM**

**Association sectorielle**  
**Fabrication d'équipement de transport et de machines**  
*Un organisme paritaire en santé et sécurité du travail*

3565, Jarry Est, Bureau 202 - Montréal (QC) H1Z 4K6